

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 29<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014 à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Rémi Whittom  
Christian Grenier  
Alain Delarosbil  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard

Est également présent monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

**2014-09-184 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Programme d'aide à l'amélioration routière
5. Autorisation d'appel d'offres – institutions bancaires – Règlement d'emprunt 2014-393
6. Avis de motion – Règlement concernant la rémunération des élus
7. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

**2014-09-185 4- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac a procédé à l'amélioration de son réseau routier en conformité avec le programme du Ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux dépenses de la présente sur la ou les routes dont la gestion incombe à la ville de Paspébiac et que le dossier de vérification a été constitué;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil de la ville de Paspébiac approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de quatorze mille cent quatorze dollars (14 114,00 \$) conformément aux exigences du Ministère des Transports.

**2014-09-186 5- AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – INSTITUTIONS BANCAIRES –  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2014-393**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption du Règlement d'emprunt 2014-393 d'un montant de 90 000,00 \$ concernant entre autres l'acquisition d'équipement d'aqueduc;

**CONSIDÉRANT** l'importance de procéder aux démarches visant à obtenir le financement dudit règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité de mandater le service de trésorerie pour effectuer les démarches visant à obtenir le financement auprès des institutions financières locales pour un emprunt à un terme de quinze ans au taux le plus bas et que le maire, monsieur Paul-Arthur Blais, et la directrice des finances et trésorière, madame Annie Chapados, soient autorisés à signer et parapher les documents relatifs à l'obtention du financement.

**2014-09-187 6- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2014-399 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Frédéric Delarosbil qu'à une séance subséquente du conseil municipal, la ville de Paspébiac déposera le Règlement 2014-399 concernant la rémunération des élus.

**2014-09-188 9- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom que la séance soit levée. Il est 20 h 20.